Clermont-Ferrand : “Si tu te débats, je te tue”. L’Algérien Badreddine Chaïb jugé pour avoir violé une étudiante de 22 ans en pleine rue

15/12/2020 à 20h28



Le procès a mal commencé, ce mardi matin, devant la cour d’assises du Puy-de-Dôme, à Riom. Un trentenaire est accusé d’un viol et de deux agressions sexuelles commis en septembre 2018 à Clermont-Ferrand.

Le procès a mal commencé, hier matin, devant la cour d’assises du Puy-de-Dôme, à Riom… *« Ramenez la coupe à la maison, allez les Bleus, allez… »* Si Badreddine Chaïb refuse de se lever dans le box et de décliner son identité, faisant mine de ne pas comprendre, il connaît en revanche par cœur les paroles du *« tube »* du rappeur Vegedream, rendu célèbre lors de la Coupe du monde de football de 2018.

Le regard dans le vide, le trentenaire chantonne en langue arabe et en français. Usurpateur ? Ou conséquence d’un traitement médicamenteux ? Toujours est-il que la cour n’obtient pas de réponse. Et ce malgré la présence d’une

interprète, même si cet Algérien semble maîtriser correctement la langue de Molière. (…)

« Je veux juste le sexe, sinon je tue. Si tu te débats, je te tue », aurait-il menacé, en tenant fermement une étudiante de 22 ans, tout en l'entraînant de force entre deux voitures, place Salford, à deux pas de la place Delille, dans le centre-ville de Clermont-ferrand. Avant de la frapper, puis de la violer (des traces de son sperme ont été retrouvées sur la jeune femme). (…)

> *« Avec la force de son corps, il m'a mise par terre, avec les genoux sur moi. Vu que je n'arrêtais pas de crier, il m'a mis des coups de poing. Je suffoquais, l'objectif était de survivre. »*
>
> *La victime*

(…) La Montagne